

# CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'ARLES



LETTRE DE NOUVELLES N°8

## ÉDITO DU CONSEIL DE GESTION

**2020 : UN ÉTÉ TRÈS ACTIF POUR CVPARL**



15 juin 2020

1<sup>ère</sup> Assemblée Générale  
CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS  
D'ARLES  
CVPARL

### Assemblée générale réunie le 15 juin

Nous avons tenu notre première Assemblée Générale le 15 juin par visio conférence. À regret car nous aurions de beaucoup préféré rencontrer les 104 actionnaires (personnes physiques ou morales) qui nous ont fait confiance. Et nous espérons vivement en avoir l'occasion le jour très attendu où nous raccorderons au réseau notre première centrale !

21 actionnaires étaient présents ou représentés, dont deux élus au nom de leur collectivité : Laurie Pons en sa qualité de maire de Saint-Pierre de Mézoargues et Pierre Vétillart en sa qualité de Président du comité de pilotage du Plan Climat du Pays d'Arles. L'assemblée générale a été organisée et animée par 9 membres du conseil de gestion et 2 invités ont participé : Julien Brinet, chef de mission au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles et Mirla Vallès, de l'Espace Info Énergie du Pays d'Arles. Enfin nous avons particulièrement apprécié la présence et le soutien de deux de nos actionnaires fidèles : Jean-Michel Bostetter président des Centrales Villageoises du Pays d'Aigues qui parraine CVPARL au sein du réseau national et Jean Rapenne, directeur général de LCEET (la Compagnie des Énergies et des Territoires) qui a confirmé son soutien en souscrivant de nouvelles actions ce printemps.

Après un rappel par le vice-président de la démarche et des objectifs de CVPARL, la présidente a présenté les rapports d'activité et de gestion (consultables sur notre site) ; le comptable du cabinet CHD a présenté les comptes qui ont été approuvés par vote à l'unanimité des présents et des représentés.

Le vice-président a exposé les contours du projet : nous avons retenu 5 sites pour une puissance de 226 kWc : l'ancienne cave coopérative de Saint-Pierre de Mézoargues, deux écoles de la Ville d'Arles – l'école maternelle de Salin et l'école Louis Pergaud à Raphèle – deux immeubles de la SAMPA à Arles – 36 rue Gaspard Monge et 8-10 bis avenue de Lattre de Tassigny. Les Conventions d'Occupation Temporaire avec la Ville d'Arles et la ville de Saint-Pierre de Mézoargues sont signées, les projets de bail avec la Sampa en passe de l'être.



SAINT-PIERRE DE MÉZOARGUES



ARLES  
PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ



Projet Ecole de Raphèle



Projet Ecole de Salin de Giraud

Pour le financement, nous prévoyons d'utiliser 70 000 euros de fonds propres et avons négocié une offre de Énergie partagée-La Nef pour un emprunt de 155 000 euros sur 10 ou 12 ans. La consultation des entreprises par notre cabinet d'études OPTE est en phase finale après une seconde visite de terrain le 10 juin. À l'unanimité des présents et des représentés, la présidente est autorisée à signer l'offre de prêts et les contrats.

#### Dernières nouvelles :

En cette fin de mois de juillet, nous subissons hélas un retard dû aux exigences de l'assureur des immeubles de la SAMPA, qui réclame un surcoût important ; nous négocions et espérons que la situation se débloque au mieux. Nous vous tiendrons informés.

#### Planification des travaux :

Bonne nouvelle en revanche du côté des deux écoles de la Ville d'Arles : les chantiers pourraient avoir lieu aux vacances de Toussaint pour l'école de Raphèle et aux vacances de décembre pour la maternelle de Salin.

#### Composition de notre actionnariat :

Notre capital s'élève à 90 000 euros dont 47 000 détenus par des personnes physiques et 43 000 par des personnes morales (collectivités, autres sociétés).

### **Partenariat entre CVPARL et l'Espace Info Énergie du Pays d'Arles**

Un certain nombre de nos actionnaires ont déjà manifesté leur intérêt pour l'action menée par CVPARL en partenariat avec l'Espace Info Énergie du pays d'Arles, pour la rénovation énergétique de l'habitat, et nous les en félicitons. Cette action s'inscrit pour CVPARL dans le cadre de ses engagements auprès de la Région, qui nous a accordé une subvention à l'équipement.

**Il est toujours temps pour les autres actionnaires et leurs proches (famille, voisins etc) de se joindre à cette démarche** en suivant les modalités ci-dessous.

NB : merci de suivre ce mode d'emploi **même si vous nous avez déjà exprimé votre souhait** de bénéficier de l'état des lieux énergétique.



Dans un premier temps, vous pouvez contacter directement Mirla Vallès, la conseillère de l'Espace Info Énergie au 04 90 96 43 86, à partir du 24 août, afin de prendre rendez-vous pour réaliser un état des lieux énergétique de votre logement et connaître les aides possibles (tous les détails sur <https://infoenergie-paysarles.fr/>).

Ces rendez-vous auront lieu uniquement dans les locaux de l'Espace Info Energie/Consommation Logement et Cadre de Vie (EIE/CLCV) à Arles, quartier du Trebon.



- Pour le rendez-vous, veuillez à vous munir de :
- vos dernières factures de vos fournisseurs d'énergie
  - votre avis d'imposition 2019
  - les caractéristiques de votre logement (année de construction, surface habitable, plans, photos...)

D'autre part dès que la réglementation en lien avec la gestion de l'épidémie de Covid 19 le permettra, nous vous proposerons une rencontre publique avec la conseillère de l'EIE pour échanger plus globalement sur les enjeux de la rénovation de l'habitat et présenter les principales possibilités financières et techniques.

Ce sera aussi l'occasion de mutualiser les réalisations pour les projets similaires et réaliser des économies d'investissement. Nous envisageons cette réunion publique début octobre. Lors de votre prise de rendez-vous avec la conseillère, merci de préciser que vous appelez dans le cadre de l'opération menée en partenariat avec la CVPARL.

### Appel à compétences



Comme nous l'avons annoncé pendant l'Assemblée Générale, notre conseil de gestion compte actuellement 12 membres. Nos statuts nous autorisent un maximum de 15. Il y a de la place pour vous ! Nous renouvelons notre invitation à nous rejoindre de façon active, soit en entrant au conseil de gestion, soit de façon plus informelle en vous joignant à nos réunions et/ou en aidant sur certains dossiers ou tâches ponctuelles, tous les coups de main sont les bienvenus (en particulier en communication). Écrivez-nous à [paysdarles@centralesvillageoises.fr](mailto:paysdarles@centralesvillageoises.fr).

Le conseil de gestion de la CVPARL



Infos pratiques : bulletin de souscription disponible sur notre site ou sur demande à [paysdarles@centralesvillageoises.fr](mailto:paysdarles@centralesvillageoises.fr) - 04 88 65 21 24  
notre site <http://paysdarles.centralesvillageoises.fr>  
notre Facebook : [www.facebook.com/centralesvillageoisesdupaysdarles](http://www.facebook.com/centralesvillageoisesdupaysdarles)

©VirginieOvessianPhotographic

CVPARL  
Code SIRET 835 074 618 00017  
5 rue Henri Barbusse 13200 Arles - 04 88 65 21 24